

CSE Siège Réseau et DG C&S



Le projet de réorganisation de la formation à SNCF Réseau prévoit la fermeture des 21 centres actuellement répartis sur l'ensemble du territoire au profit de trois campus (Nanterre, Bordeaux, Lyon). La consultation est portée à l'ordre du jour de la réunion plénière du 15 avril 2021.

Acte 1 : réunion de préparation intersyndicale le 14 avril après-midi.

Malgré l'effort d'explications fait par l'entreprise lors de la CSSCT extraordinaire du 2 Avril 2021, les élus constatent que cette réorganisation supprime au moins 60 emplois à la DG RH Formation de SNCF Réseau.

La question se pose alors de la capacité à produire les formations avec le même niveau de qualité, sans engendrer de risques psychosociaux pour les salariés des nouveaux campus. **Il est décidé par l'ensemble des élus participants de demander un report de la consultation pour permettre de recueillir un avis indépendant via une expertise.**

[.....]

Acte 3 : la réunion plénière

Durant plus de 2h, la délégation UNSA-Ferroviaire interroge la Direction sur les fiches de postes, la qualité de la formation, et plus particulièrement sur le volet RH du projet, sans pour autant obtenir de réponses.

Plus surprenant encore, **la secrétaire du CSE annonce que la CFDT votera en faveur du projet** si une commission de suivi est mise en place par l'employeur, et ce, sans interruption de séance, contrairement à la décision prise la veille. La CFE-CGC lui emboîte le pas, verrouillant la consultation par un vote majoritaire en faveur du projet. **L'UNSA-Ferroviaire, privée de la possibilité d'une expertise, vote en responsabilité CONTRE cette réorganisation**, suivie par la CGT.

Fin de l'histoire ?

Les plus perspicaces auront remarqué qu'il manque un acte 2. Que s'est-il passé en quelques heures, pour expliquer ce revirement de situation ?

Seule vérité, la possibilité de diligenter une expertise a été balayée du revers de la main, en quelques instants.

La délégation UNSA-Ferroviaire n'a pas cessé d'alerter la Direction sur les incohérences du projet (fiches de postes, matériel utilisé, etc.), et particulièrement sur la baisse en qualité de certaines formations.

Quid de la Sécurité avec un grand S pour l'avenir ? Pour l'UNSA-Ferroviaire, la sécurité doit rester la priorité !!!

Salarié-e-s des centres de formation à SNCF Réseau, vous savez désormais sur qui vous pouvez compter. L'UNSA-Ferroviaire se tient à votre disposition pour porter votre parole et défendre vos droits.